



Entrepreneur comme premier emploi

Par **Ezechielle**, le **20/08/2011 à 11:52**

Bonjour,

je suis actuellement étudiante et projete de créer mon entreprise avec mon ami, il s'agira donc de notre premier travail . De fait nous ne pouvons donc présenter aucune fiche de paye dans le montage du dossier ... Nous serions deux associés, et je serais la gérante minoritaire (49% des parts pour moi, et 51 % pour mon ami) de la SARL que nous projettons d'ouvrir sur Paris. Quels biais me permet la loi pour pouvoir quand même monter le dossier , et de quelles aides puis-je disposer ? Merci d'avance

Par **mimi493**, le **20/08/2011 à 11:55**

Monter quel dossier ? N'importe qui peut créer sa société

Par **edith1034**, le **20/08/2011 à 13:21**

effectivement vous pouvez créer votre sarl vous même

pour tout savoir sur la sarl

<http://www.fbIs.net/SARLINFO.htm>

pour tout savoir sur les aides à des créateurs étudiants, rapprochez vous de la chambre de commerce